

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: RUTHENOIS

DATE: 19/10/2025

LIEU: SALLES-LA-SOURCE



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DURÉE
Samedi 18 Octobre de 14h à 19h00	Contrôles administratifs Contrôles techniques		
Dimanche 19 Octobre de 7h à 9h00			
9h00 - 9h15	Essai libre Moto	Moto Ancienne Série B	15 min
9h20 - 9h35	Essai libre	Moto Ancienne Série A	15 min
9h40 - 9h55	Essai libre	K. Estivals	15 min
10h00 - 10h15	Essai libre	125 HP	15 min
10h15 - 10h40	Pause		25 min
10h40 - 10h55	Essai chrono	Moto Ancienne Série B	15 min
11h00 - 11h15	Essai chrono	Moto Ancienne Série A	15 min
11h20 - 11h35	Essai chrono	K. Estivals	15 min
11h40 - 11h55	Essai chrono	125 HP	15 min
11h55 - 13h10	Pause		1h 15 min
13h15 - 13h25	1ère manche	Moto Ancienne Série B	10 min
13h30 - 13h50	1ère manche	Moto Ancienne Série A	20 min
13h55 - 14h15	1ère manche	K. Estivals	20 min
14h20 - 14h45	1ère manche	HP 125	15 min
14h45 - 15h15	Pause		30 min
15h20 - 15h35	2ème manche	Moto Ancienne Série B	15 min
15h40 - 16h00	2ème manche	Moto Ancienne Série A	20 min
16h05 - 16h25	2ème manche	K. Estivals	20 min
16h30 - 16h55	2ème manche	HP 125	15 min
17h30	Podium		

LIEU:

[illegible]

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- son(ses) machine(s) ;
- son équipement : obligatoires : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, fortement recommandés : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... Dr Becken

Nombre de secouristes ... 3

Hôpital le plus proche Centre Hospitalier de Rodez

Nombre d'ambulance(s) ... 0

Temps de trajet (en min) ... 18 min

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site Circuit de Lavayssière

Adresse Route de Lavayssière, 12330 Salles la Source

Caractéristiques :

Longueur du circuit ... 1,6 km

Largeur minimum de la piste ... 6 m

Largeur de la grille ... 4,5 m

Longueur de la ligne droite de départ ... 60 m

Nombre d'OCP* ... 10

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : 40

En manche : 40

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : ...

En manche : ...



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 03/07/2025

VISA DE LA LIGUE

DATE:

VISA DE LA FFM

DATE:
NUMÉRO:

MOTO CLUB RUTHÉNOIS (C0791)

VALLON DES SPORTS
CHEMIN DE L'AUTERNE
12000 RODEZ

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



MOTO-CLUB: RUTHENOIS

E-MAIL: mc.ruthenois@outlook.fr

TÉLÉPHONE: 06 14 84 49 72

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Crouzet Patrice

N° D'ÉPREUVE FFM: 239

DATE: 19/10/2025

LIEU: SALLES-LA-SOURCE

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Pierre RAYNAUD	Licence: 226309
Président du Jury ou Arbitre*	Jean-Louis ASSALIT	Licence: 158 338
Membre du Jury	Danielle HOUËNE	Licence: 171 407
Membre du Jury	Jean-Luc DELPON	Licence: 008 362
Commissaire technique responsable	Patrick LASSAGNE (principal) J-Paul BLANC (second)	Licence: 04 96 83
Responsable du chronométrage	LHOC	Licence:

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
- Moto Ancienne Occitanie Série A (Ré G-Super-Évo)	13ans		de 125cc inf	Pré 90: de 1985 à 90inche Super Évo: de 1991 à 1997
- Moto Ancienne Occitanie Série B (Vintage-Class- Evolution)	13ans		de 125cc inf	Vintage: Moto Avant 1977 Classic: de 1978 à 1981 inche Evolution: de 1982 à 1984 inche
- Trophée Kevin Estivals	13ans			
- Trophée MP 125	13ans		125 MB	15' + 1 th